

1188 Gimel, le 1^{er} juin 2010

CONSEIL COMMUNAL

GIMEL

Rapport de la commission de gestion
Exercice 2009.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La commission de gestion, composée de :

Alain Bussard	président
Vincent Frutiger	rapporteur
Gabriel Renaud	
Jean-Carlo Tosoni	
Sandra Varonier Mischler	

S'est réunie à 11 reprises pour examiner les comptes ainsi que la gestion de la commune pour l'année 2009.

En vertu du mandat qui lui a été confié et en application des articles 91 et suivants du règlement du Conseil Communal, la Commission a procédé à l'examen de la gestion et des comptes 2009 et a effectué les visites suivantes :

- STEP.
- Hôtel de l'Union.
- Salle Omnisport.

Préambule

L'exactitude de la comptabilité est attestée par le rapport de la fiduciaire Cofirev à Bière. La commission a eu à sa disposition et dans les temps, l'ensemble des justificatifs, listings des comptes et rapports.

Cependant la Commission de gestion a procédé à l'examen des comptes de fonctionnement par pointages.

Par souci de clarté, les montants seront indiqués sans les centimes.

Résultat de l'exercice

L'exercice comptable 2009 boucle sur une perte de Frs. 390'965, après amortissements et dotations obligatoires.

Par rapport au budget qui prévoyait une perte de Frs. 299'616, cela représente une différence de Frs. 91'349.

La perte est notamment due à la Facture sociale qui s'élève à Frs.1'360'637, pour mémoire la facture sociale en 2008 était de Frs.1'070'711, soit une augmentation de Frs. 289'926 Frss. (21,3%)

La marge d'autofinancement qui s'élevait en 2008 à Frs. 1'024'997, a nettement baissé en 2009 à -Frs. 62'832, ce qui donne un degré d'autofinancement de -2,8 %. Pour rappel cet indicateur exprime la part des nouveaux investissements qui est autofinancé sans devoir recourir à un emprunt.

Les financements spéciaux et fonds de réserves s'élèvent pour 2009 à Frs. 5'053'969 en diminution de Frs. 149'169 par rapport à 2008.

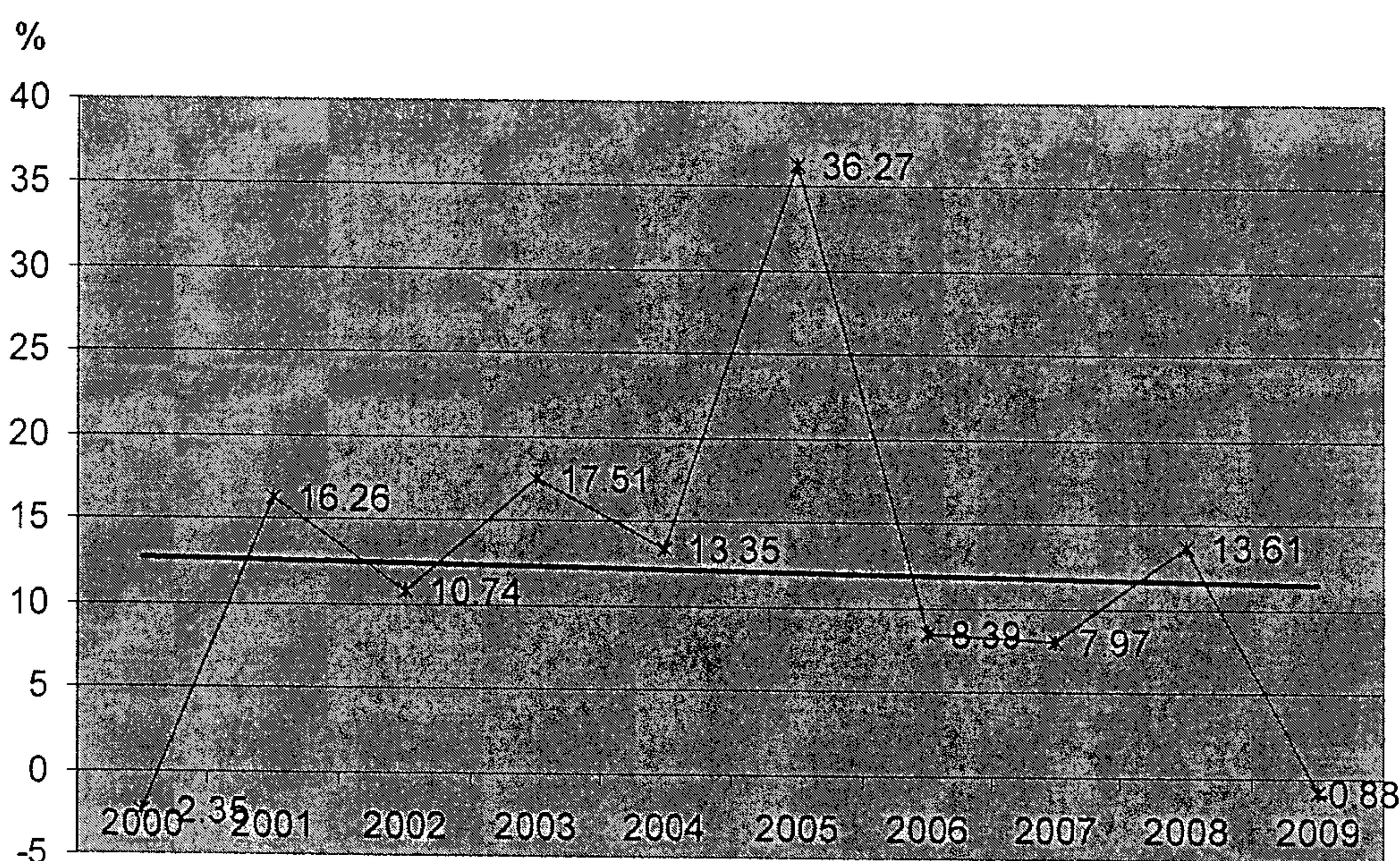
L'endettement net de la Commune s'élève à Frs. 10'885'750. Ceci équivaut à une augmentation de Frs. 666'800, soit 6,1 % de plus qu'en 2008.

C'est la troisième année consécutive que la dette est en augmentation. Le niveau d'endettement net par habitant, (1698 hab.), s'élève à Frs. 6'419, soit une hausse de 1,48 % de plus que l'année passée.

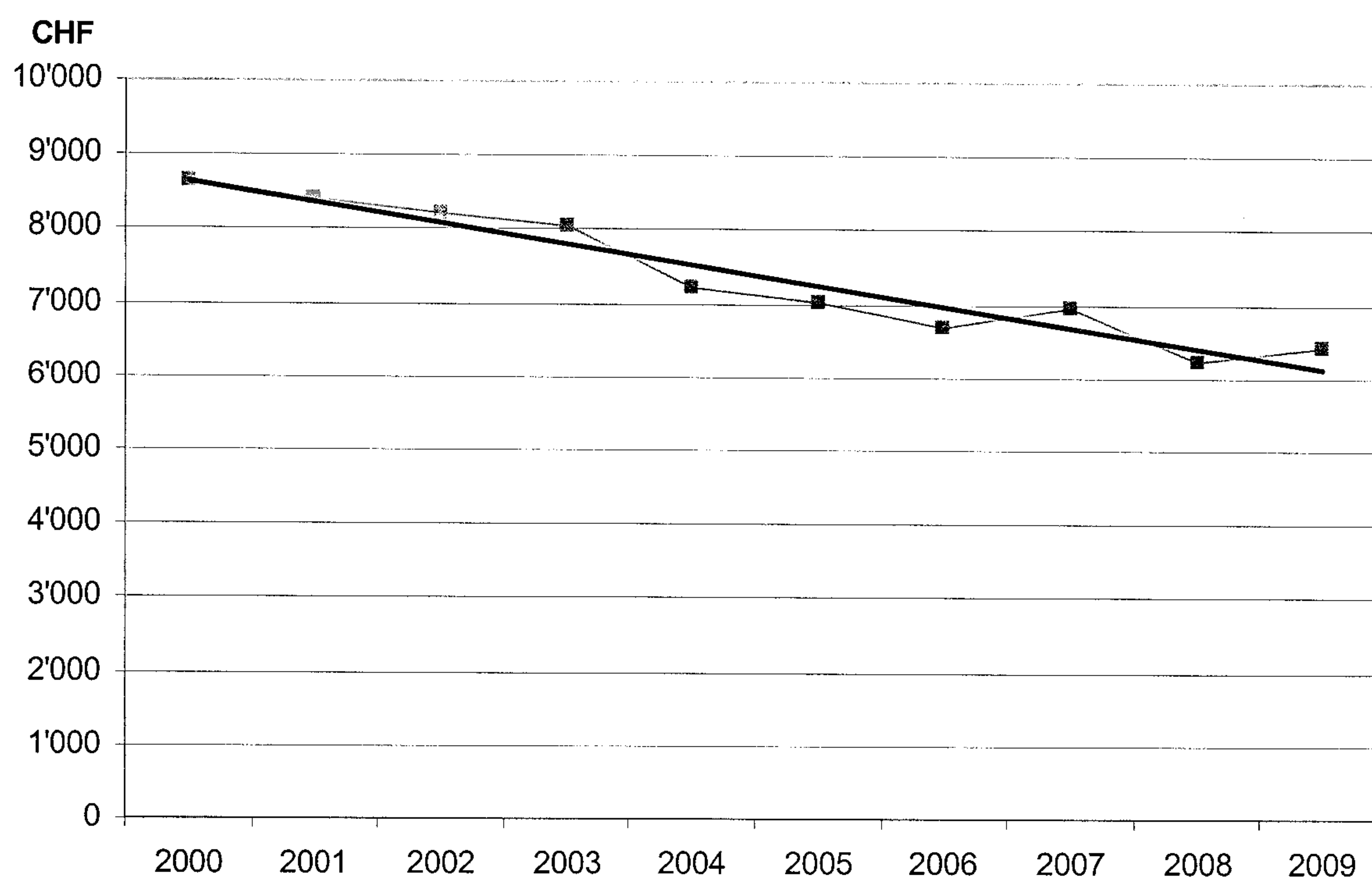
Il est à relever que les intérêts de la dette sont en diminution de 0,7 %.

Le graphique ci-dessous représente sur 10 ans la capacité d'autofinancement en pourcentage des revenus du compte de fonctionnement. Elle indique la mesure dans laquelle la commune peut investir en fonction de sa capacité financière. Autrement dit, elle montre quelle est la part des recettes structurelles de fonctionnement, disponible pour financer directement des investissements.

Il faut remonter à 10 ans pour avoir une capacité d'autofinancement négative. La ligne horizontale montre la tendance. Si l'on diminue le nombre d'années on observe que la courbe devient de plus en plus négative. Il faut donc être vigilants sur les investissements futurs.



Le graphique ci-dessous représente sur 10 ans l'endettement par habitant C'est la dette communale divisée par la population. La ligne en gras indique la tendance moyenne.



Administration générale

Pour l'année 2009, les charges de ce dicastère s'élèvent à Frs. 751'823, alors que le budget prévoyait un montant de 706'593.

Les revenus sont de Frs. 34'356 soit supérieurs au budget initial de Frs. 15'830 soit une augmentation de 18'526.

Le personnel communal a suivi quelques formations en 2009. Les formations continues s'effectuent selon les opportunités lors de la mise en place de nouveaux règlements ou de procédures de travail. Un budget et plan de formation ne sont pas actuellement prévus.

Finances

Pour l'année 2009, ce dicastère a réalisé un bénéfice de Frs 3'411'836.

Les charges sont de Frs. 1'368'728 et sont inférieures d'environ 9.7% par rapport au budget fixé à Frs. 1'502'304

Les produits sont de 4'780'564 et sont supérieurs au budget qui s'élevait à 4'570'669, soit une augmentation 4.4 %.

Les intérêts sur les emprunts bancaires s'élèvent à 289'882 alors qu'ils avaient été budgétisés à hauteur de 373'200 pour cette même année. Concrètement, cela signifie que la commune paie chaque jour 794 d'intérêts sur ses emprunts bancaires ou chaque habitant a payé Frs. 170 en 2009 pour couvrir les intérêts.

Il est à relever que comme l'année passée, les amortissements relatifs au génie civil et au patrimoine administratif sont conformes au budget.

Aucun amortissement supplémentaire n'a été effectué en 2009.

Les revenus des divers placements ont diminués d'environ 50%. En cette période, les placements financiers et les comptes d'épargne rapportent des rendements dérisoires.

Il est à relever que sans un prélèvement de Frs. 219'000 sur plusieurs fonds de réserves pour des travaux futurs, l'excédant de charge serait de Frs. 602'000. Ces réserves au bilan ont permis de couvrir en partie le déficit. C'est la première fois qu'une telle opération a été réalisée.

La commission relève, que le montant des impôts impayés au 31.12.09 est de Frs. 1'433'973.

Domaines et bâtiments

Nous avons constaté que ce dicastère dégage un excédent de charges de Frs. 23'336.

L'exploitation de la forêt est en déficit cette année. Cela est dû en partie par le triage, l'entretien et le prix du bois qui est en baisse par une concurrence accrue.

Préavis 3-2009: « Travaux d'entretien et de réfection de l'Hôtel de l'Union » Le coût final de la réfection est supérieur de Frs. 54'000.- Cette différence provient :

- D'une mauvaise surprise lors du démontage de la hotte d'aspiration, des graisses accumulées ont contraint à changer le conduit et le système de sécurité anti-retour.
- Suite à une détection de graisses dans les eaux usées, la pose d'un séparateur de graisses était obligatoire. Lors de la creuse, une nappe d'eau remplissait à mesure le trou et des travaux d'assainissement ont été entrepris.
- Après six jours d'utilisation, le four est tombé en panne. Propriété de la commune, il été réparé.
- A la cuisine, un plateau en inox a du être changé.

La municipalité reconnaît avoir oublié d'informer le conseil communal de ce dépassement de 30%.

Lors de notre visite de l'hôtel de l'Union nous avons constaté que l'ensemble des travaux indiqués sur le préavis avaient été effectués.

Salle Omnisports : Dans la comptabilité, les pointages effectués ont permis de vérifier le bon suivi financier. Le montant des factures payées à fin 2009 s'élève à Frs. 2'100'000.- Actuellement aucun dépassement financier n'a été identifié par la Municipalité. Le planning initial n'a pas pu être tenu, suite aux intempéries au début des travaux de creuse.

Travaux

Le montant des charges s'élève à Frs. 1'203'915 contre Frs. 992'999 budgétisés. Quant aux revenus, ils se montent à Frs. 398'237 contre Frs. 379'460 budgétisés. Ce poste dégage un excédent de charges de Frs. 805'678.

Préavis 2-2009: "Aménagement d'un trottoir le long de la route de Saubraz". Les travaux ont été effectués, les coûts sont inférieurs de Frs. 2'777 au devis présenté au conseil communal.

Ordures ménagères et déchets : la taxe des ordures ménagères est repassée en 2009 à Frs 145.- par équivalent/ménage. Les informations sur le tri des déchets ont de moins en moins d'impact. Malgré l'effort effectué par les citoyens, les coûts augmentent. La contrainte de trier les déchets domestiques engendre à la longue une lassitude. Aucune solution n'est envisagée pour l'instant ou a été trouvée pour inverser cette tendance.

Egouts, épuration : Suite à des résultats d'analyse hors normes sur les rejets de la STEP des travaux ont été effectués. Ils consistaient notamment à changer les tapis d'aération et à remplacer le dégrilleur. Les résultats ne sont pas encore satisfaisants et des investigations devront encore être menées.

Préavis 05-2009 : "Extension du réseau communal du gaz ». Des travaux d'urgence ont été effectués avant l'hiver pour alimenter des bâtiments sur deux tronçons (Fort et Martinet).

Instruction publique et cultes

Les charges s'élèvent à Frs 888'675.- et les revenus à Frs. 29'345.- . Les comptes sont inférieurs de 1.5 % au budget.

La participation aux comptes de l'Etablissement scolaire de Gimel et environs se monte à Frs. 622'333 soit une charge par élève pour notre commune de Frs. 2'894. Actuellement, 215 élèves fréquentent l'établissement de Gimel.

Suite à des incivilités et pour sécuriser la place de la Vernette, une nouvelle personne a été recrutée comme surveillante.

Suite à la nouvelle organisation du groupement scolaire Aubonne - Gimel, l'association mise en place a débuté la réorganisation des effectifs sur les différentes communes équipées de classes. Il est à relever qu'il n'y aura pas d'élèves de la région Saubraz, St-Oyens, « haut » d'Essertines et Gimel envoyés à Lavigny, St-Livres, Etoy ou Buchillon.

Police

Pour rappel, ce dicastère comprend également, le contrôle des habitants, le service des inhumations, la défense incendie et la protection civile.

Les charges et revenus sont conformes au budget. Les charges se montent à Frs. 278'322.- et les revenus totalisent Frs 106'963.-.

La commission n'a pas relevé d'informations complémentaires à apporter.

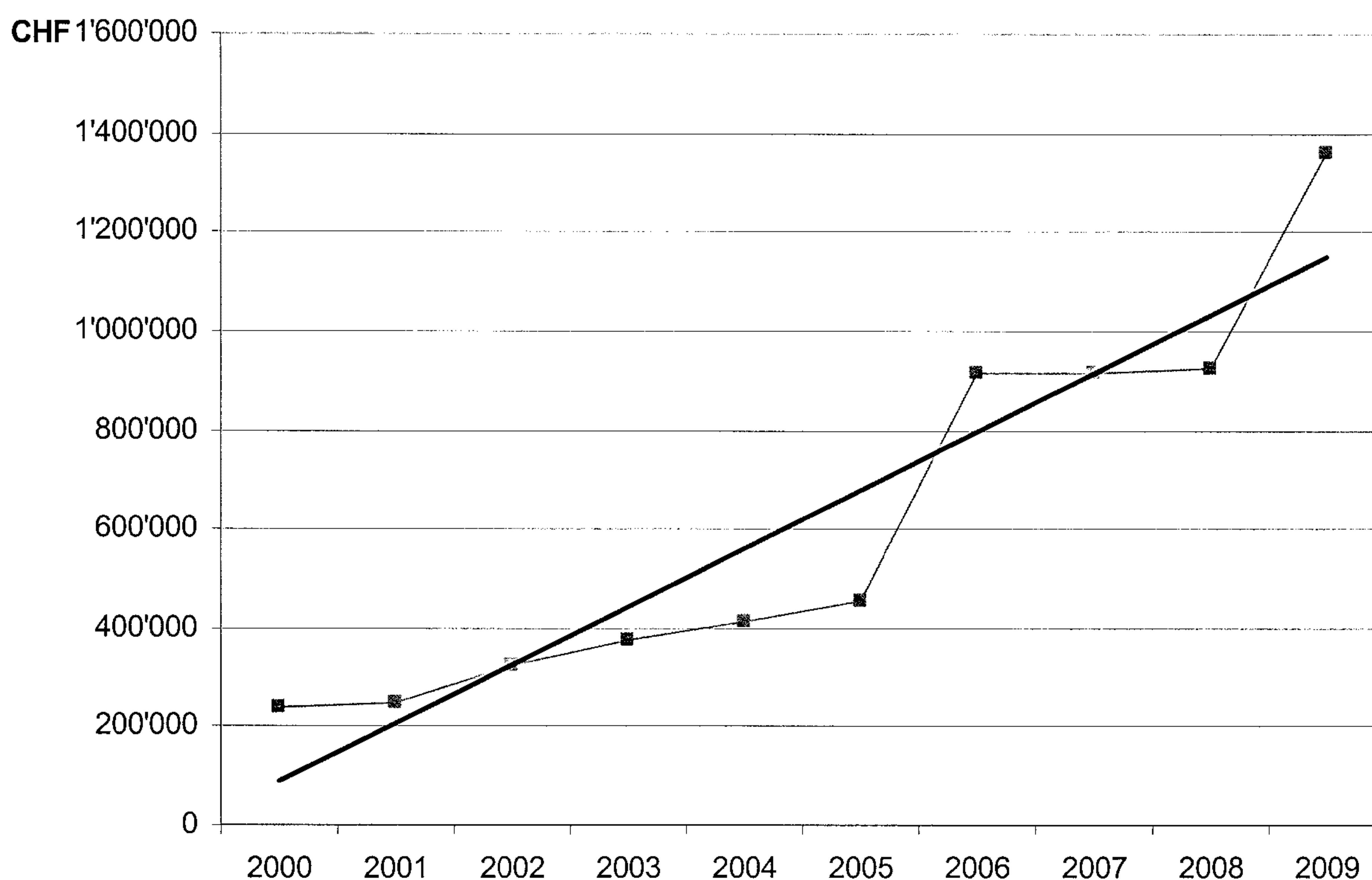
Sécurité sociale

Les charges s'élèvent à Frs. 1'360'637. Elles sont supérieures au budget prévu de Frs. 1'160'489, ce qui équivaut à une différence de 17 % : Il n'y a pas de revenus inscrits dans les comptes 2009

La facture de la prévoyance sociale est de Frs. 1'116'187 soit 22% supérieur au montant budgétisé.

La sécurité sociale est le poste qui grève pour une grande partie le budget de la commune. Elle représente à elle seule le 17.6% du budget. Elle est calculée par l'Etat en fonction de la péréquation financière. S'il y a lieu, une rétrocession par le canton est effectuée l'année suivant pour l'année écoulée.

Dans le graphique ci-dessous, on remarque une augmentation par palier, ceci est dû à l'arrivée de la participation à l'agence intercommunale d'assurances sociales, le maintien à domicile et depuis cette année l'accueil de jour des enfants entre autre.



Services industriels

Les services industriels comprenant le service des eaux et du gaz, dégagent un bénéfice de Frs.135'004, budgétisé à Frs. 58'871, soit une différence de 129 %.

Le revenu dégagé de Frs. 54'207 par le service des eaux est investi dans le compte « attribution aux financements spéciaux » et utilisé au renouvellement du réseau d'eau. Ce compte de réserve se monte au 31.12.2009 à Frs. 1'102'510.

Le service du gaz a des charges pour un montant de Frs 398'462 et un revenu de Frs. 509'923. Le budget prévoyait un bénéfice de Frs. 42'371. Celui-ci est en hausse de 163%. Cette fluctuation est due en partie au climat hivernal et du prix du gaz.

En ce qui concerne l'électricité, la Commune reçoit une redevance CVE de Frs. 44'527.

Observations et remarques

- Les membres de la commission de gestion n'ont pas participé précédemment à une commission de gestion ce qui prêterite les investigations. Il serait judicieux qu'au moins une personne reste deux années consécutives.
- Lorsqu'un préavis n'est pas respecté, il serait judicieux d'en informer le Conseil Communal.
- Un plan de formation concernant le personnel devrait être budgétisé.
- La Commission de gestion souhaite que le Conseil Communal reçoive les comptes d'exercices avec le Rapport de la Commission de gestion et de la Municipalité.

Remerciements

Les membres de la Commission de gestion remercient la Municipalité ainsi que la boursière Mme Ducret pour leur disponibilité, la clarté de leurs explications et le travail accompli au cours de l'année 2009.

De plus, les locaux, le matériel et les chocolats ont été vivement appréciés.

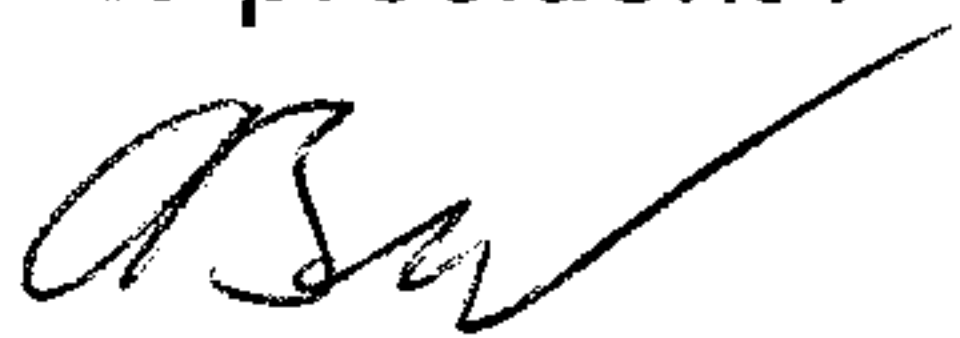
Conclusion

En conclusion, la commission de gestion propose au conseil :

1. d'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2009
2. d'adopter les comptes tels que présentés
3. d'en donner décharge à la boursière
4. d'en donner décharge à la Municipalité
5. de donner décharge de son mandat à la commission de gestion

Pour la commission de gestion

Le président :



Le rapporteur :



Les membres :

S. Vanover Nischler

